

Communiqué de presse



Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, se félicite de l'attribution, ce mercredi 2 décembre 2015, du Label du Patrimoine européen à « Strasbourg et son quartier européen, aux origines de la construction européenne ».

Après l'abbaye de Cluny et la maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles en 2014, la labellisation de Strasbourg et de son quartier européen met à l'honneur la construction européenne qui a marqué son histoire. Elle récompense la qualité des actions de communication et de médiation développées par la ville de Strasbourg pour faire connaître aux habitants et aux touristes la dimension et l'histoire européenne de la ville.

Le Label du Patrimoine européen est un dispositif initié en 2007 par la France avec plusieurs pays européens, puis intégré en 2011 dans le cadre de l'Union Européenne. Il vise à mettre en valeur la dimension européenne de monuments, de sites naturels ou urbains, de lieux de mémoire, témoins de l'histoire et de la culture de l'Europe ou de la construction de l'Union européenne. Son ambition est de renforcer le sentiment d'adhésion des citoyens européens, et en particulier des jeunes, à une identité européenne commune et de favoriser leur sentiment d'appartenance à un espace culturel commun.

Un jury européen, présidé par Bénédicte Selfflagh et composé de 13 experts européens dans le domaine du patrimoine (4 membres proposés par la Commission européenne, 4 par le Parlement européen, 4 par le Conseil européen et le dernier par le Comité des régions) a examiné 18 candidatures issues de 11 pays et proposé d'attribuer le label à 9 candidatures dont celle déposée par la France, à la demande de la ville de Strasbourg.

Parmi les candidatures proposées par les autres pays européens figurent : le Palais impérial de Vienne (Autriche) et l'Académie de Musique Franz Liszt à Budapest (Hongrie).

Le Label sera remis officiellement lors d'une cérémonie qui se tiendra à Bruxelles en avril 2016.

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Paris, le 2 décembre 2015